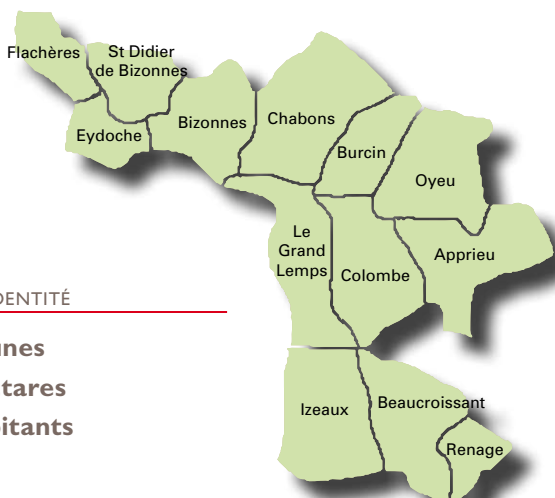




Rapport d'activités 2010

13 communes, un territoire



】 CARTE D'IDENTITÉ

13 communes

13 392 hectares

20 116 habitants

Les compétences intercommunales

Aménager l'espace et développer les atouts économiques

- Aménagement et commercialisation des zones d'activités et du parc d'activités Bièvre Dauphine
- Soutien au commerce et à l'artisanat de proximité
- Création et entretien des voiries d'intérêt communautaire
- Participation à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la région grenobloise
- Adhésion au contrat de développement durable Rhône-Alpes de Bièvre-Valloire
- Soutien à la réalisation d'un point de vente agricole
- Réalisation d'acquisitions foncières au gré des opportunités

Améliorer la vie quotidienne

- Mise en œuvre de la politique locale de l'habitat
- Création et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage
- Construction, entretien et fonctionnement de la médiathèque tête de réseau
- Mise en réseau des bibliothèques du territoire
- Soutien au développement d'une politique culturelle intercommunale
- Aménagement et entretien des parkings des gares
- Partenariat pour la réalisation des parkings de covoiturage
- Aide à l'installation des technologies de l'informatique et de la communication dans les communes
- Réalisation des sites internet des communes et informatisation des bibliothèques
- Développement de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille (à compter du 1^{er} janvier 2011)

Préserver l'environnement

- Collecte et gestion des déchets ménagers
- Contrôle des assainissements non collectifs
- Participation aux travaux des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (Sage)
- Maîtrise d'ouvrage pour les communes

Sommaire

P4-6

Institution, moyens, finances

P7-9

**Aménager l'espace
et développer les atouts économiques**

P10-11

Préserver l'environnement

P12-15

Améliorer la vie quotidienne

2010, année de prospectives

Si l'année 2009 avait été celle du lancement des grands travaux, 2010 constituera à n'en pas douter une année qui marquera l'histoire de l'intercommunalité en Bièvre Est.

La pose de la première pierre du siège intercommunale marquait le lancement de l'année. 11 mois plus tard, nous déménageons dans nos nouveaux locaux ! Qui peut dire aujourd'hui que ce changement d'échelle n'était pas nécessaire pour donner à notre collectivité l'image qu'elle mérite et les moyens de travailler plus efficacement ?

Quelques mois plus tard, il s'agissait de voter notre projet de territoire. Cadre fondateur de notre action politique, il était incontournable pour donner du sens à la construction de notre intercommunalité. Nous résidons sur un territoire péri-urbain organisé sans ville centre mais à partir de notre mobilité. En quelques années, il s'est transformé avec l'arrivée de nouveaux habitants.

Parmi les premiers éléments du diagnostic, apparaissait la volonté partagée des élus de renforcer l'offre d'équipements et de services à la population dont prioritairement dans les champs de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille. Depuis le 1^{er} janvier 2011 et la prise de compétence, les projets se structurent. Cette compétence donnera un nouveau sens à l'intercommunalité. En mutualisant nos moyens, nous développerons dans les prochaines années une action de proximité nécessaire et utile à tout un chacun.

Parmi les axes identifiés, quelques-uns sont également essentiels pour maintenir durablement notre qualité de vie. Pour cela, nous souhaitons développer un volet urbanistique ambitieux qui nous amènera peut-être à l'élaboration d'un PLU intercommunal.

Plus largement et comme vous pourrez le constater au travers de ces pages les projets en cours ou à venir sont nombreux. Dans quelques années, nous mesurerons avec satisfaction, j'en suis sûr, le chemin parcouru au bénéfice de notre territoire et de ses habitants.

Didier Rambaud

Président de la communauté
de communes de Bièvre Est



Rapport d'activités 2010

Communauté de communes de Bièvre Est - Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1353 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe
Tél. 04 76 06 10 94 - Fax : 04 76 06 40 98 - contact@cc-bievre-est.fr - www.cc-bievre-est.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Didier Rambaud - RÉDACTION : service communication - CRÉDIT PHOTOS : Cédric Durand, DR
RÉALISATION : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps - IMPRESSION : imprimerie des Eaux Claires
Tiré à 1 000 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales.

Institution, moyens, finances

- Livraison du siège administratif et du centre technique
- Intégration des 34 agents en charge de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille
- Intégration progressive de la commune de Bévenais

Pose de la première pierre du siège



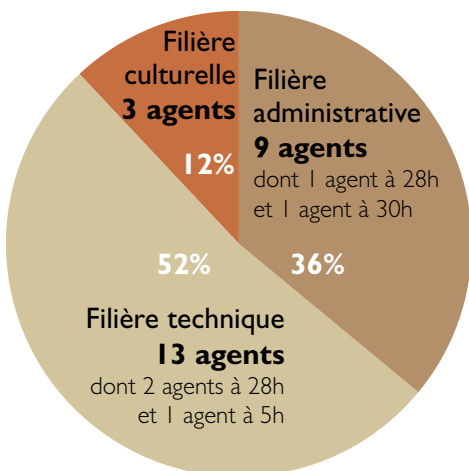
Les travaux de construction du siège intercommunal démarrent sous la neige ! Réalisé au cœur du parc d'activités Bièvre Dauphine, ce bâtiment véhiculera une image à la hauteur du potentiel et du dynamisme du territoire. La première pierre a été posée le 5 février en présence de Didier Rambaud, Président de la communauté de communes, des Vice-présidents, des conseillers communautaires, des agents de la collectivité et des entreprises en charge de la réalisation des travaux. Conformément aux engagements, le déménagement est effectif le 15 janvier 2011.

Les moyens humains

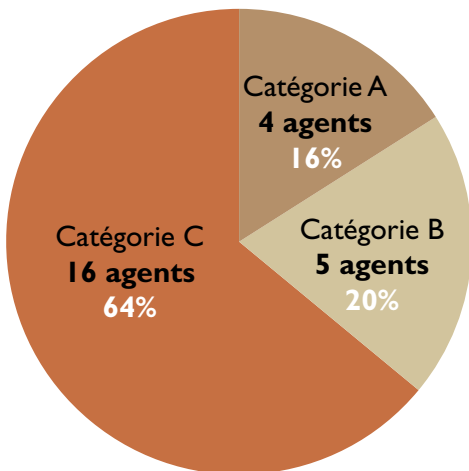
Pour mettre en œuvre la dynamique politique définie par les élus communautaires, la collectivité emploie 25 agents (23 agents titulaires et 2 contractuels).

A noter : à partir du 1^{er} janvier 2011 et la prise de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille, l'effectif s'élèvera à 61 agents. Il s'agira pour la communauté de communes d'intégrer les agents transférés suite à la disparition du Sigmas et à la reprise d'équipements gérés initialement par les communes.

Par compétence



Par grade





LA GOUVERNANCE

45 délégués communautaires élus dont un Président et 13 Vice-présidents, 30 suppléants, 14 commissions, soit plus de 120 élus municipaux mobilisés, 8 conseils communautaires, 117 délibérations votées, 32 décisions du Président.

Création d'une dotation de solidarité communautaire

Pour renforcer la solidarité intercommunale et soutenir les communes dans leur développement, une dotation de solidarité de 300 000 € est créée. Elle est reversée aux communes selon différents critères : la population, le potentiel fiscal, le pourcentage de logements sociaux, les longueurs de voirie et les revenus de la population.

Des consultations gratuites

La collectivité propose au public des permanences gratuites.

Consultance architecturale : 63 entretiens en consultance architecturale réalisés au cours de l'année par Marc Vauquois.

Permanence juridique : 95 entretiens aux permanences juridiques assurées par Maître Michèle Girot-Marc.

Adhésion d'une nouvelle commune

Suite à la demande de la commune de Bévenais d'intégrer la communauté de communes, le conseil communautaire délibère favorablement. Considérant que l'adhésion de la commune contribue au renforcement de la pertinence du périmètre de l'intercommunalité tant au point de vue géographique, démographique, historique qu'économique, cette adhésion devrait intervenir au 1^{er} janvier 2012.

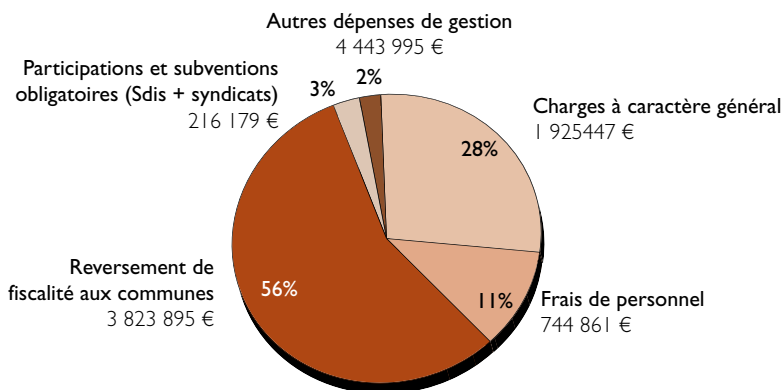


1 Début des travaux du centre technique mutualisé

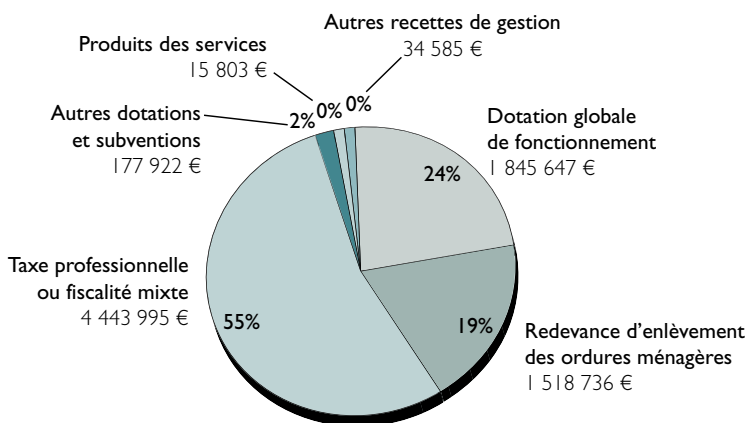
Les travaux du centre technique intercommunal mutualisé avec la commune du Grand-Lemps ont démarré en juillet. Réalisé sur la zone d'activités "Les Chaumes" à proximité de la nouvelle salle polyvalente "La Grange", le centre technique aura une position centrale pour le déplacement des agents de la collectivité en charge de la gestion des espaces verts d'intérêt communautaire et de la collecte des ordures ménagères sur le territoire. L'ouverture effective s'est déroulée en mars 2011.

Fonctionnement

Structure des dépenses de gestion

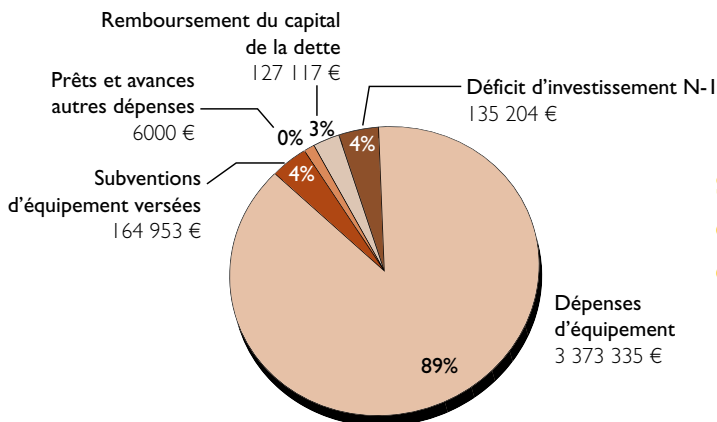


Structure des recettes de gestion

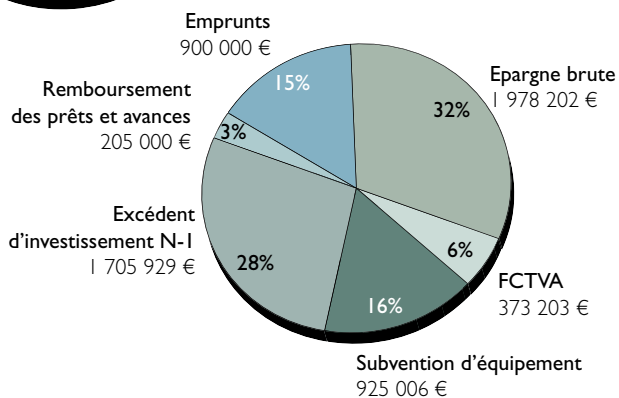


Investissement

Structure des dépenses d'investissement



Structure des recettes d'investissement



Aménager l'espace et développer les atouts économiques



2011
LES PERSPECTIVES

- Lancement de la démarche sur la maîtrise de la dynamique résidentielle
- Fin de la commercialisation de la ZA de Meubec à Beaucroissant
- Création d'un Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

1 Aménagement et commercialisation des Zones d'activités

En 2010, 23 hectares de terrains industriels viabilisés étaient disponibles à la commercialisation.

20 ha sur le parc d'activités Bièvre Dauphine

1 ha sur la ZA du Grand Champ à Izeaux

1 ha sur la ZA de Meubec à Beaucroissant

1 ha sur la ZA des Chaumes au Grand Lemps

50% des surfaces a été commercialisé.

De nouveaux services aux entreprises

Un annuaire comprenant l'ensemble des entreprises du territoire est constitué. Il est mis à jour chaque mois et disponible sur les sites www.bievre-est.fr ou www.eco-isere.fr.

Un nouveau module est également créé : la bourse aux locaux vacants. Bièvre Est souhaite ainsi optimiser son rôle d'interface entre les entreprises qui recherchent des locaux et les entreprises, particuliers ou agences immobilières qui louent ou vendent des locaux et/ou des terrains. L'objectif final de cette démarche étant de favoriser l'implantation des entreprises et de diminuer la vacance des locaux.

Initié depuis 2007 par le syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire, le réseau Eureka propose une rencontre trimestrielle aux chefs d'entreprise, cadres ou professions libérales, autour d'un thème choisi.

Par ailleurs, diverses études sont lancées : la réhabilitation et l'extension de la zone commerciale (Apprieu), le diagnostic territorial du commerce et de l'artisanat



(Territoire de Bièvre Est), les friches et leur réhabilitation (Territoire de Bièvre Est) et le Très Haut Débit sur Bièvre Dauphine (Apprieu-Colombe).

Organisation de la 2^e édition de la loterie intercommunale "Tout près de chez vous !"

Pour valoriser l'économie résidentielle et soutenir son dynamisme, près de 80 commerçants et artisans ont participé et ont donné la possibilité à leurs clients de gagner de nombreux bons d'achats financés par la communauté de communes d'une valeur allant de 50 à 1 500€. Plus de 17 000 bulletins de participation ont ainsi été récoltés du 2 au 17 octobre 2010.

Adoption du projet de territoire

Lancée à l'automne 2009, l'élaboration du projet de territoire arrive à terme. Plan d'actions de la décennie, le projet de territoire a été validé lors du conseil communautaire du 12 juillet 2010. Ambitieux mais réaliste, il marque la volonté des élus communautaires de s'engager ensemble pour fixer la feuille de route de l'intercommunalité et se donner les moyens d'être un interlocuteur reconnu au sein de la région urbaine grenobloise.

Les enjeux du projet :

► Inventer un modèle de développement spécifique au territoire

Bièvre Est est un territoire multipolarisé, sans ville-centre pivot concentrant l'essentiel des services à la population.

Le territoire s'organise à partir des mobilités de ses habitants. Le seul lieu de convergence existant est le parc d'activités Bièvre Dauphine. Pour répondre aux besoins de la population en préservant notre identité rurale, les élus communautaires décident de concentrer les principales fonctions économiques et commerciales sur le parc d'activités, en les complétant par des fonctions de services à la personne et de loisirs.

Cependant, la majorité des services continuera à être localisée dans les villes et villages pour ne pas avoir comme contre-coup la réduction de la proximité.

► Maîtriser la dynamique résidentielle

Au cours de la dernière décennie, Bièvre Est a connu une forte évolution de sa population. Cela a eu des retombées positives avec notamment un fort développement de l'économie "présentielle", mais également des effets négatifs avec une consommation importante de terres agricoles et un étalement urbain mal organisé. Pour inverser cette tendance "au fil de l'eau", il apparaît indispensable d'utiliser et de coordonner les outils d'urbanisme à disposition.

Les élus communautaires ont donc accepté le principe d'une organisation intercommunale de l'urbanisme, dans le



respect des particularismes communaux. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal serait alors l'aboutissement d'une démarche progressive permettant de répondre au défi d'un aménagement de l'espace cohérent et maîtrisé.

► Intensifier la création d'emplois

Entre 1999 et 2006, le territoire a connu une évolution positive du nombre d'emplois (+ 0,7 %). Néanmoins, les emplois industriels diminuent au profit des emplois de services, du tertiaire, du commerce, de la construction (45% du total des emplois). La volonté des élus communaux



taires est de poursuivre le travail engagé par leurs prédécesseurs en poursuivant le développement de Bièvre Dauphine, des zones d'activités et en construisant une armature commerciale complète tout en garantissant le maintien et le développement d'une économie agricole

► Renforcer l'offre d'équipements et de services

L'armature d'équipements et l'offre en services publics sont aujourd'hui insuffisantes pour améliorer la vie quotidienne des habitants et renforcer la solidarité. Cet enjeu est d'ores et déjà entré dans une

phase d'action avec principalement la prise de compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille.

► Développer des partenariats

Certains grands enjeux appellent une réponse dont la mise en œuvre dépasse les limites du territoire pour produire une politique publique efficace. Cela n'est pas lié à la taille du territoire mais plutôt au fonctionnement des habitants qui se déplacent sur des lieux très différents selon leurs besoins. Des partenariats sont en cours de mise en œuvre avec les territoires voisins et le SCoT au regard de différentes thématiques.

► Protéger l'environnement

Les milieux naturels sont une richesse pour notre territoire. Ils doivent être préservés, à la fois quantitativement (ressource foncière) et qualitativement (ressource en eau, biodiversité). Une partie de la réponse réside dans le développement d'un aménagement plus durable et d'une maîtrise de la dynamique résidentielle telle que décrit dans l'enjeu lié à l'urbanisme.

► Construire un outil intercommunal fort

L'organisation multipolaire du territoire et les nouveaux enjeux auxquels la collectivité doit faire face impliquent d'enrichir les compétences et les savoir-faire internes.

L'analyse financière réalisée conjointement au projet de territoire atteste de la bonne santé financière de Bièvre Est.

Cependant, la raréfaction des ressources financières publiques, le contexte économique et la réforme de la taxe professionnelle plaident pour une recherche systématique d'économies d'échelle et de mutualisation.

Cela suppose deux actions politiques fortes : savoir définir des priorités, faire des choix et procéder à une allocation des ressources cohérente avec ces priorités et ces choix ; organiser la répartition des ressources entre les communes et l'intercommunalité.

Préserver l'environnement

- Mise en œuvre du tri sélectif sur la foire de Beaucroissant
- Convention avec l'association Avenir
- Reprise de la gestion de l'assainissement non collectif



La collecte en chiffres

Les ordures ménagères

5 060 tonnes (- 1,12%) collectées par une entreprise extérieure, soit 252,66 kg/par habitant. Le coût de la collecte s'élève à 82,56 €/tonne HT.

La collecte sélective

183,96 tonnes d'emballages collectés en régie sur les 44 points d'apport volontaire.

475,18 tonnes de journaux magazines collectés en régie.

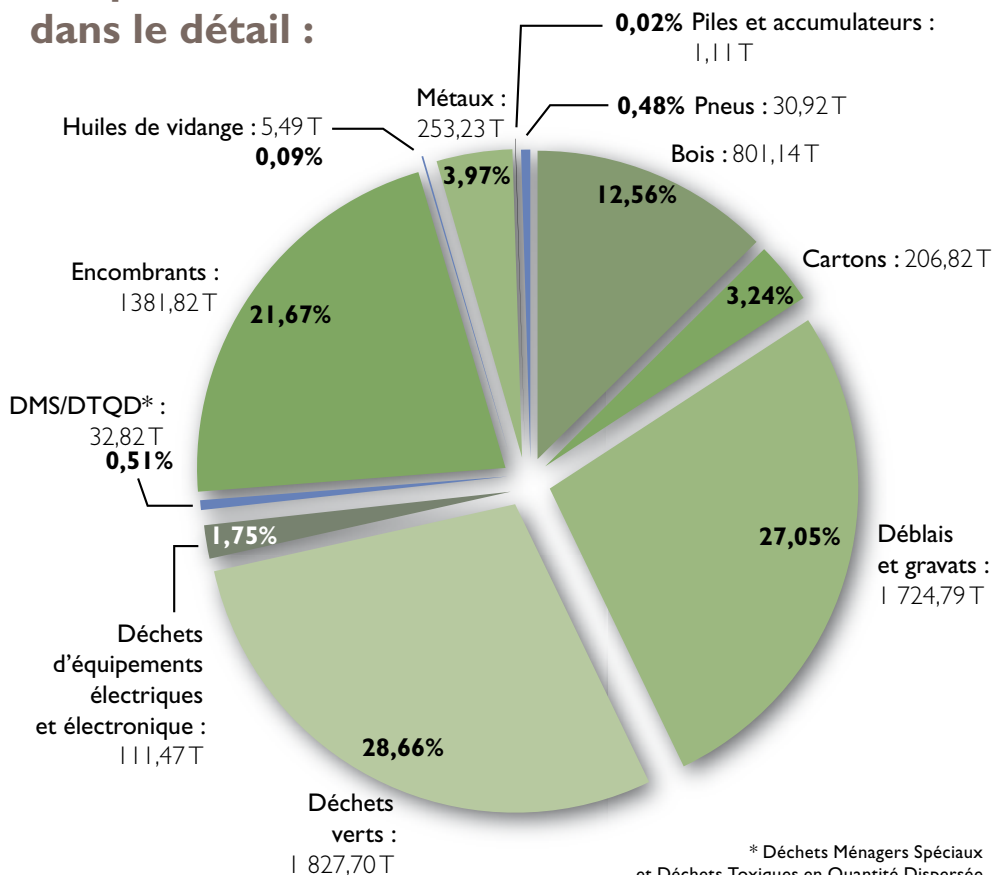
618,10 tonnes de verre collectées par une entreprise extérieure.

0,19 tonnes de déchets d'activités de soin à risque infectieux.

Les déchèteries

6 377,36 tonnes de déchets collectés dans les 3 déchèteries (Apprieu, Beaucroissant et Chabons) gérées en régie.

Les produits collectés dans le détail :



* Déchets Ménagers Spéciaux et Déchets Toxiques en Quantité Dispersée

❶ L'entretien des espaces verts

48 200 m² de terrain entretenus par le service des espaces verts sur le parc d'activités Bièvre Dauphine et les zones d'activités intercommunales. En outre, le service a réalisé de nombreux travaux d'entretien courant et des remplacements aux besoins en déchèterie.

❷ Le contrôle des assainissements non collectifs

L'année 2010 est à considérer comme une année de transition, en raison de la reprise du service en régie, l'embauche d'un technicien en mai et la mise en place des outils pour répondre aux attentes des élus vis-à-vis de certaines lacunes identifiées lors du marché de prestation de service.

Il est à noter la baisse du nombre de réclamations écrites, malgré l'envoi tardif et en grand nombre des factures. Cela s'explique par une approche plus personnalisée et plus pédagogique de l'exercice du service.

- ▶ 15 contrôles existants
- ▶ 12 contrôles vente
- ▶ 14 contrôles conception
- ▶ 7 contrôles réalisation.

❸ Soutien de l'association Avenir

Gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'Étang de Lemps pour l'État, l'association Avenir développe des actions pédagogiques pour faire connaître ce site exceptionnel. Bièvre Est verse une subvention de 8 000 € dans le cadre de sa convention triennale pour le soutien à l'animation et à la préservation du site.

❹ Une ambassadrice sur le terrain

Seulement 60 % des déchets sont triés à la source. Pour améliorer ce résultat, Caroline Pierre, ambassadrice du tri, sillonne le territoire à la rencontre des habitants. Différentes actions ont été menées dont la récupération de 60 vélos en partenariat avec l'association Repérages pour un envoi au Burkina Faso et au Mali, la mise en œuvre du tri sélectif sur la Foire de Beaucroissant, l'aide à la réalisation de l'opération "Izeaux village propre", le suivi des collectes, la mise en œuvre d'action de sensibilisation collective, la visite du centre de tri avec 15 classes, des interventions dans 7 écoles...



Améliorer la vie quotidienne



- **Élaboration d'un nouveau Programme Local de l'Habitat**
- **Lancement des travaux de la médiathèque communautaire**
- **Développement de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille**

1 Création de la médiathèque communautaire

Le projet est lancé. Il faut désormais organiser la vie de la Médiathèque communautaire Tête de Réseau (MTR). Les bénévoles auront une place prépondérante dans cette organisation. Ils travaillent au choix des collections, préparent les documents pour le prêt et se forment pour accueillir le public dans les meilleures conditions possible. 6 372 documents ont été catalogués pour la future médiathèque. Livres, CD audio, DVD, documents numériques seront rassemblés dans une base commune à toutes les bibliothèques, points lecture et médiathèques du réseau, qui sera accessible dans tous ces lieux.

2 Mise en réseau et informatisation

Nécessaire pour la création d'un réseau de lecture publique, l'informatisation permettra d'avoir accès à l'ensemble des documents disponibles, depuis chacune des 7 médiathèques, bibliothèques ou points lecture raccordés. Ainsi, il sera possible de commander, emprunter et rendre un document dans l'une ou l'autre des communes. Fin 2010, 12 000 documents ont été catalogués. Un point lecture a été créé à Eydoche en novembre 2010.

3 Dépôt du permis de construire de la médiathèque

Installée dans l'ancienne distillerie Dutruc, à proximité de la mairie du Grand-Lemps, la médiathèque communautaire tête de réseau sera fin 2012 le premier équipement culturel du territoire. L'avant projet définitif est adopté en mai. Le permis de construire est déposé. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 4 056 000 € T.T.C dont 80% financé par l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général de l'Isère et L'Ageden (pour la chaufferie bois).



4 5 6 Développement d'une politique culturelle intercommunale

En 2010, une série d'animations ont été organisées autour de l'exposition Art en Bièvre Hominidé Est. Plus de 130 réalisations d'artistes ont été exposées.

La lecture a été mise à l'honneur avec la création de la bibliothèque informelle en gare de Chabons, la première édition du Pays se livre et les ateliers slam intergénérationnels d'Izeaux. Le groupe de lecture à voix haute de la bibliothèque communautaire est intervenu dans les trains et bus. A Burcin, lors de la journée du patrimoine, l'église a reçu une exposition inédite des peintures de Luc Barbier commentée par sa fille Rickie.

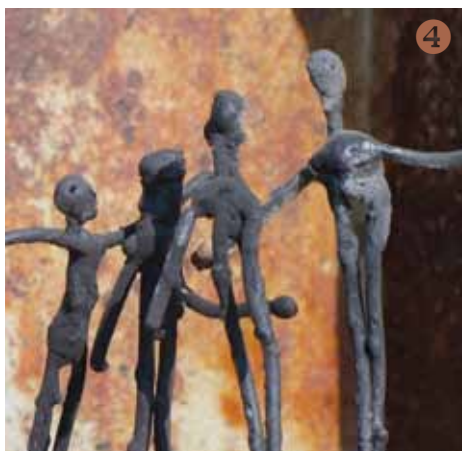
Pour Noël, Oyeu a accueilli le spectacle Mishkine, de la compagnie du Filet d'Air, qui a enchanté près de 220 spectateurs de tous âges. La collectivité a également soutenu financièrement l'exposition photographique Pierre Bonnard au Grand-Lemps, la Tournée du Chapiteau de l'Isère à Izeaux, le Ticket Culture en Bièvre Est.

Au total, 7 400 € ont été consacrés au soutien des animations en et hors bibliothèque, permettant de proposer localement des animations et expositions de grande qualité.

Soutien au projet associatif

Pour ancrer la collectivité dans le quotidien des habitants, véhiculer son image et soutenir les associations, la collectivité attribue différentes subventions exceptionnelles. Une subvention de 500 € est versée aux associations : Artézique, Echos de la Fure, LCA Apprieu/Colombe/Le Grand-Lemps, Ma 4L leur donne des ailes, AS Oyeu-Burcin, Radio Assistance Rivoise, Secours Catholique, Tennis de Table Lempsiquois, ES Belmont/Bizonnes/St-Didier-de-Bizonnes, l'Amicale Chabonnaise.

Cette action se termine fin 2010, suite à l'irrégularité de cette procédure relevée par M. Le Préfet de l'Isère. En effet, la communauté de communes de Bièvre Est ne peut soutenir les projets personnels ou associatifs si elle ne dispose pas de la compétence exercée par le demandeur ou l'association.



1



2



3



Mutualisation et externalisation du service informatique

Une convention de mutualisation avec les communes intéressées est mise en œuvre. Elle prévoit une intervention du service informatique dans les mairies et écoles des communes signataires et la mise en place d'un correspondant informatique. 10 communes ont signé la convention. 763h d'intervention et de conseils ont été effectuées dans les communes, dont 120h de maintenance préventive et 932h pour les services internes de la communauté de communes.

1 Un site internet mutualisé

En ligne depuis février 2010, le site internet de la communauté de communes de Bièvre Est met en lumière la volonté intercommunale de doter toutes les communes du territoire d'un site internet dynamique et innovant et cela quelque soit leur taille. Ainsi, ce n'est pas un site internet qui a été développé mais douze réunis sur une même plateforme intercommunale.

Désormais, chaque commune du territoire dispose de son site internet intégré sur la plateforme unique.

2 3 Prise de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille

Voté le 12 juillet 2010, la prise de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille sera effective au 1^{er} janvier 2011. Pour la petite enfance, le projet comprend principalement la diversification des modes de garde et la meilleure répartition de l'offre sur le territoire avec le transfert de la halte-garderie du Grand-Lemps, du multi-accueil de Renage et le développement à terme d'un multi-accueil sur le Nord et le Centre du territoire et l'extension du multi-accueil de Renage sur le Sud. Pour l'enfance, la jeunesse et la famille, le projet prévoit également le transfert des accueils de loisirs et des centres sociaux gérés par le Sigmas et la commune de Renage.

Bilan du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Démarré en 2005, le PLH arrive à son terme. Bilan des principales réalisations au regard des trois grandes orientations définies :

Diversifier l'offre de logements

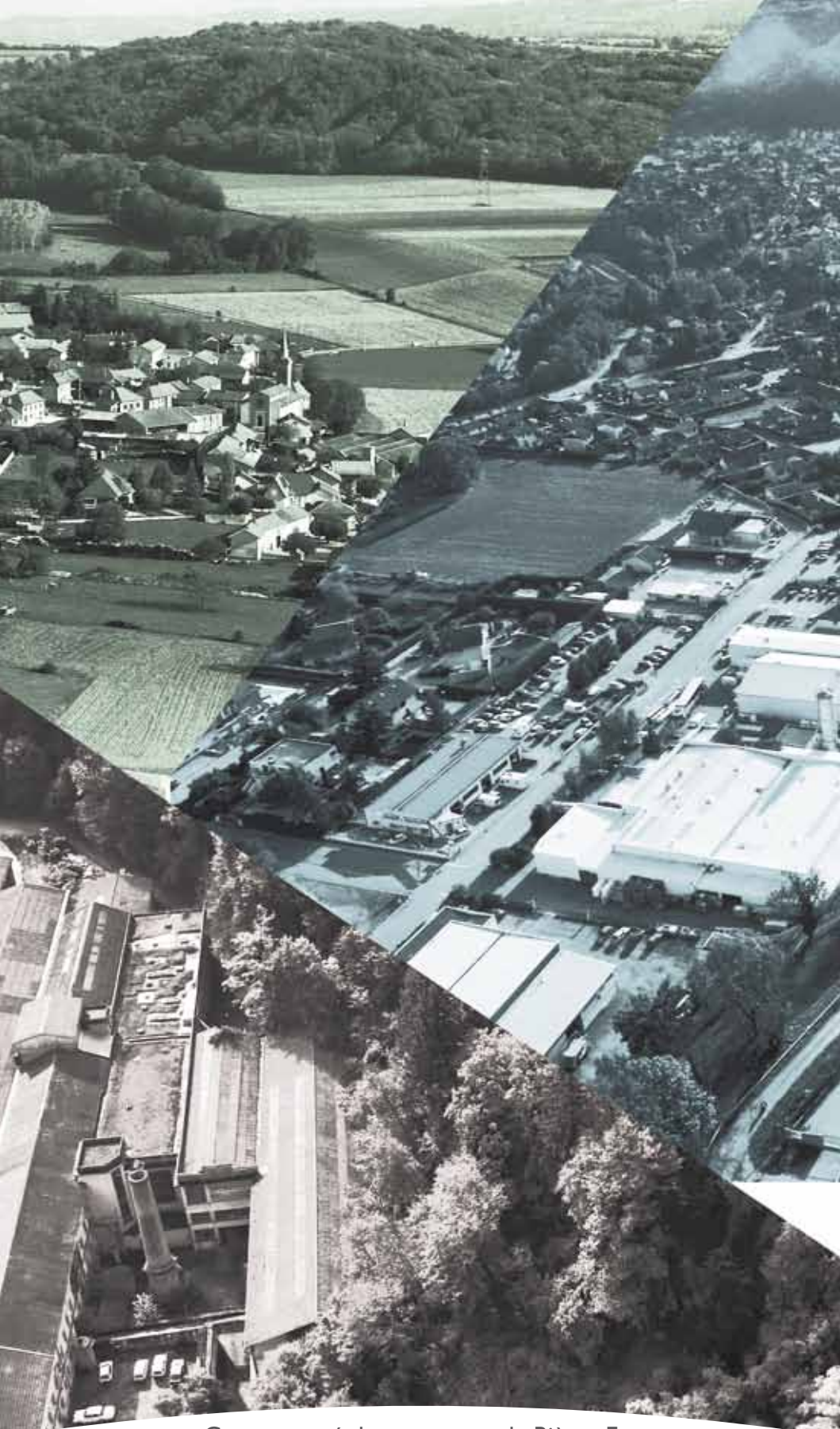
Actions	Réalisations
Production de logements neufs	842 logements autorisés : 621 en construction neuve et 221 en réhabilitation.
Production de logements en accession	590 logements autorisés en accession, soit 118 par an.
Développement du parc social	Une production de 52 logements avec une répartition très inégale sur le territoire.
Dispositif d'aide à la production du logement locatif social	38 logements – Subventions aux bailleurs de 239 240 €. Mise en place de garanties d'emprunt pour 543 123 €.
Partenariat avec la Région	Signature d'une convention pour soutenir financièrement la production de logements.
Accession sociale	Mise en place du dispositif Pass Foncier. 40 Pass foncier accordés en 2009 et 2010. Coût : 140 000 €.
Logements spécifiques adaptés pour les gens du voyage	4 aires de séjour développées pour 180 caravanes (dont une aire de grand passage) pour un montant de 1 501 102 €.
Création du Comité Local de l'Habitat	Un dispositif de suivi et d'évaluation du PLH et mise en place d'un observatoire annuel.

Amélioration du confort des logements

Actions	Réalisations
Amélioration du parc locatif social	Travaux d'amélioration et de réfection de 2 groupes HLM à Renage. Montant des travaux 1,5 M €.
Réhabilitation des logements du parc privé	221 permis de construire déposés pour des réhabilitations de logements. 20 propriétaires occupants aidés.
Réhabilitation de logements privés	Mission d'insalubrité par le Pact Isère. Une dizaine de dossiers présentés.
Réhabilitation des friches industrielles	Recensement des friches qui fait apparaître du potentiel pour l'habitat.

Accompagnement des communes

Actions	Réalisations
Dispositif réserves foncières	600 000 € inscrits au budget chaque année depuis 2008. Utilisation des crédits à hauteur de 90 000 €.
Etude Foncière	Identification d'un potentiel de 96 logements pour du logement locatif public.
Consultance architecturale	Une centaine de rendez-vous par an.
Maîtrise de l'urbanisation et programme d'aménagement	Création d'un comité de pilotage. 3 projets ont été portés pour réaliser des opérations mixtes (accession – accession sociale – locatif).
Action d'aménagement et de maintien/création de commerces	Mise en place d'un guide référentiel des outils d'urbanisme.



Communauté de communes de Bièvre Est
Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1353 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe

T : 04 76 06 10 94 - F : 04 76 06 40 98

www.cc-bievre-est.fr